

CAFE CLIMAT

UNE MAISON PERFORMANTE ?

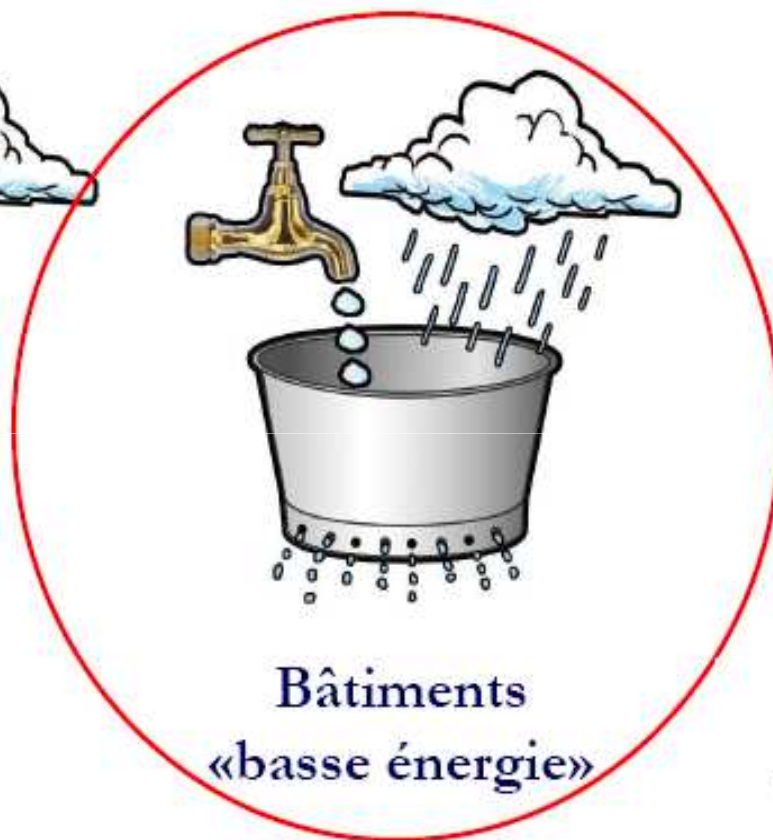
Tout savoir sur les labels de
construction basse consommation



UNE IMAGE...



Bâtiments
«standard»



Bâtiments
«basse énergie»



Bâtiments
«très basse énergie»

* d'après Minergie® - Suisse. Dessin AJENA

SOMMAIRE

- De la Réglementation à la Basse Consommation



- Les démarches de labellisation BBC



- Aides financières et Cadre juridique



DE LA RÉGLEMENTATION À LA BASSE CONSOMMATION



Hélène SINGEZ
Bureau d'études CAEP

DÉMARCHES LABELLISATION BBC



Justine MICHAUD
ALE Montpellier

Etape 1

Faites part de vos souhaits ...
... et contractualisez les !



Inclure la notion labellisation BBC.

Sinon : aucun recours juridique en cas de non labellisation.

Contre-exemples :

« Le projet atteindra le niveau BBC. »

« Un test d'étanchéité à l'air sera réalisé. »

Etape 2

Faites réaliser une étude thermique !



Obligatoire.

Réalisée par un bureau d'études de votre choix.

Détermine si votre maison respecte les exigences du label BBC.

Consommation énergétique ≤ 40 kWhep/m²SHON.an à Montpellier.



Chauffage



Rafrachissement



Ventilation



ECS



Auxiliaires



Eclairage

Etape 2

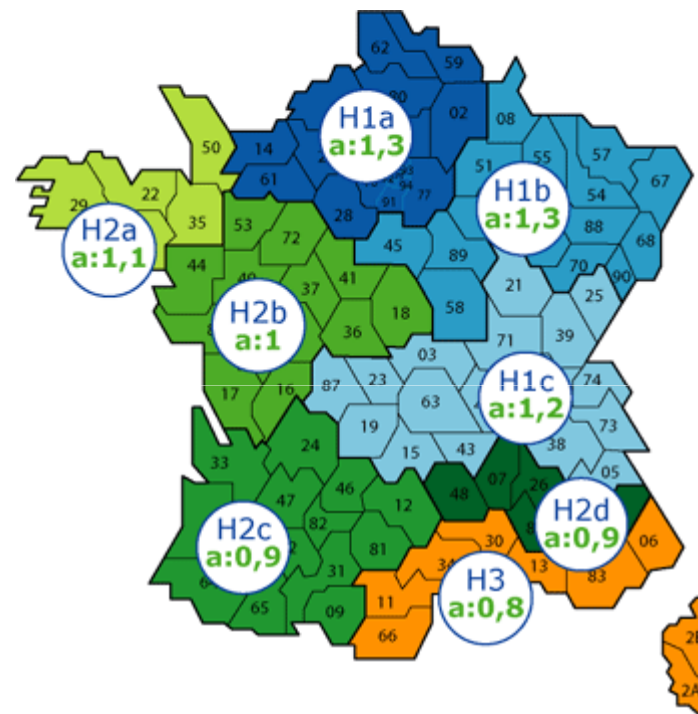
Faites réaliser une étude thermique !

$Cep \leq 50 \times (a+b)$

« a » selon la zone climatique

« b » selon l'altitude

Altitude	Coefficient b
≤ 400 mètres	0
> 400 et ≤ 800 mètres	0,1
> 800 mètres	0,2



Etude thermique réglementaire d'une maison : entre 500 et 600 € TTC.

Etape 3

Faites une demande de certification !

Maison individuelle : Promotelec et Cequami.



Envoyer demande avant que les travaux d'isolation n'aient commencé.

Avec pièces suivantes :

- ✓ Etude thermique réglementaire
- ✓ Plan de la réalisation
- ✓ Plan d'accès au chantier
- ✓ Certificats de performance thermique matériaux et équipements
- ✓ Règlement du dossier

Etape 3

Faites une demande de certification !



Certification maison individuelle : entre 450 et 500 € TTC.



Intervient que lorsqu'il y a un contrat
entre un professionnel et un particulier.

CCMI, VEFA, Maîtrise d'œuvre globale (architecte, bureau d'études).

CEQUAMI ne traite que directement avec ces professionnels.

Auto-constructeurs et particuliers ne sont pas pris en charge.

Etape 4

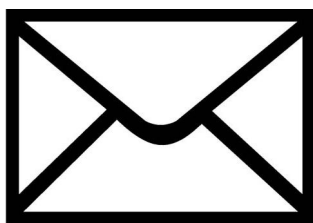
L'organisme certificateur analyse votre demande !

Examen administratif :

Vérification des pièces exigées et de la demande d'attribution.

Examen technique :

Vérification de l'étude thermique et des produits choisis.



Courrier accusant réception de votre demande et validant votre projet.

= Justificatif nécessaire pour débloquer les aides financières.



Etape 5

Les travaux peuvent commencer !

Qualité de mise en œuvre primordiale.

**Tout particulièrement :
Etanchéité à l'air du bâtiment.**

Sur demande :
Visite préventive de l'organisme certificateur.
Prévoir environ 250 € TTC.



Etape 6

Une visite de chantier est réalisée !



**Vérifier la mise en œuvre des équipements et des matériaux.
Et respect de ce qui a été initialement annoncé.**

En cas de non-conformité :

Réserves mineures :

Levées sur simple déclaration.

Réserves majeures :

Nécessitent un passage de l'organisme certificateur.

Prévoir environ 250 € TTC.

Etape 7

Faites réaliser un test d'étanchéité à l'air !

Ventilation \neq étanchéité

Ventilation : phénomène volontaire et régulé afin de maintenir un air sain.

Défaut d'étanchéité : fuite d'air parasite.

Responsable d'augmentation des consommations de chauffage.



**Test avec une porte soufflante.
Obligatoire.**

Etape 7

Faites réaliser un test d'étanchéité à l'air !

Maison individuelle : valeur inférieure à $0,6 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$.

Effectué par un opérateur autorisé.

Liste sur : www.rt-batiment.fr

Rapport du test à fournir à l'organisme certificateur.



Maison individuelle : entre 500 et 700 € TTC.

N'hésitez pas à prévoir un test d'infiltrométrie préventif.



Etape 8

Le label BBC
vous est attribué
par l'organisme
certificateur !



Fournir attestation
à la banque.



Coût global :
1 500 à 3 000 €



Et pour la rénovation



Ce qui change ...

Les valeurs à atteindre

Consommation :

80 kWhep/m²SHON.an (variable selon la zone géographique).

A Montpellier : 64 kWhep/m²SHON.an.

Etanchéité à l'air :

Aucune valeur cible n'est préconisée.

Inférieure ou égale à la valeur utilisée pour l'étude thermique.

Et pour la rénovation

Ce qui change ...



Un interlocuteur : Expert en Rénovation Energétique (ERE)

Liste des professionnels certifiés ERE :

<http://www.promotelec.com/trouver-un-professionnel>

Accompagnement tout au long de votre projet de rénovation :

- ✓ Etude thermique réglementaire initiale et après travaux.
- ✓ Démarches auprès de PROMOTELEC.
- ✓ Assistance en cours de chantier.

AIDES FINANCIÈRES

CADRE JURIDIQUE



Vanessa BARO
Association CLCV

POUR ALLER PLUS LOIN

Intervenants:

- CAEP : www.energie-positive.net
- CLCV : www.clcv.org

Réglementation et Labels :

- Réglementations thermiques : www.rt-batiment.fr
- Effinergie : www.effinergie.org
- Prestaterre : www.prestaterre.eu
- Minergie : www.minergie.fr
- Maison Passive : www.lamaisonpassive.fr
- Documentation généraliste ADEME :
- Documentation CAUE LR :



**Merci
de votre attention**

**Retrouvez les Café Climat et
l'actualité de l'ALE sur notre site :**

www.aie-montpellier.org

Prochains Café Climat

► **Mardi 7 juin 2011**

DE L'EAU, DE L'EAU...

Trucs et astuces pour l'économiser

► **Mardi 13 septembre 2011**

VEHICULES ELECTRIQUES

Solution écologique ou aberration
énergétique ?

► **Mardi 8 novembre 2011**

PRIX DE L'ENERGIE

Comment se construit-il ?
Quelles tendances pour demain ?

